

# **Unité pastorale Marie Reine de l'Acadie**

*Vers 2015*



## **Planification stratégique 2010 – 2015**

**Comité inter-paroissial ad hoc  
Mai 2010**

## **Table des matières**

<b>Introduction/Mise en contexte</b>	<b>3</b>	
<b>Mission</b>	<b>4</b>	
<b>Vision/Un regard sur l'avenir</b>	<b>4</b>	
<b>Buts/Priorités/Axes</b>	<b>4</b>	
<b>Objectifs et Actions</b>	<b>5</b>	
<b>Recommandations</b>	<b>9</b>	
<b>Annexe A</b>	<b>Plan opérationnel 2010-2011</b>	<b>10</b>
<b>Annexe B</b>	<b>Plan opérationnel 2011-2015</b>	<b>14</b>
<b>Annexe C</b>	<b>Membres du comité 'Vers 2015'</b>	<b>16</b>
<b>Annexe D</b>	<b>Suggestion de plan d'action pour la relève</b>	<b>17</b>

## Introduction

À l'automne 2009, l'Unité pastorale Marie Reine de l'Acadie a créé un comité inter-paroissial afin d'étudier les défis de l'Unité pour les cinq prochaines années.

'Le comité ad hoc *Vers 2015* coordonne un processus destiné à relever les défis qui vont confronter l'Unité pastorale Marie Reine de l'Acadie au cours des cinq prochaines années. Entrepris dans un esprit de partage, de respect et d'entraide, il vise à trouver des solutions aux problèmes de ressources humaines et financières qui s'annoncent pour les paroisses Sainte-Thérèse, Saint-Anselme et Notre-Dame-de-Lorette. Ce processus engage les trois conseils paroissiaux, les divers comités pastoraux et la communauté chrétienne de notre Unité.'

Document : Stratégie « Vers 2015 »

Les membres de ce groupe de travail, composés de représentantes et de représentants des trois paroisses de l'Unité pastorale Marie Reine de l'Acadie (UPMRA), sont identifiés dans l'annexe A. Dès le début, ils ont déterminé plusieurs préoccupations. Toutefois, comme leur mandat était clair et les échéances limitées, ils ont choisi de limiter à cinq les axes qu'ils considéraient être les plus importants à discuter :

- 1. le manque de prêtres**
- 2. la contribution des laïcs dans les célébrations eucharistiques, l'administration et l'animation pastorale**
- 3. la situation financière de l'Unité, présentement et dans l'avenir**
- 4. le niveau de pratique religieuse de nos paroissiennes et paroissiens**
- 5. l'Église de demain dans un monde en changement.**

Les membres du comité ont ensuite récolté les informations et données nécessaires aux consultations et discussions prévues sur l'avenir de l'Unité.

Puis, comme tous les membres du comité étaient des bénévoles et n'avaient pas le temps ou l'expertise pour préparer, organiser, animer et résumer ces consultations, un expert-conseil fut embauché. Respectant les procédures habituelles d'approcher au moins trois personnes pour soumettre une proposition, les membres du comité se sont arrêtés sur la proposition de la firme de consultation JARDA, présidée par Donald Arsenault. Vers la fin du mois de janvier, le processus de consultation débutait.

Ce qui suit représente un plan stratégique émanant des suggestions avancées par les personnes consultées. Ces suggestions, catégorisées, débattues et reformulées par les membres du comité ad hoc, apparaissent ici sous forme d'objectifs et d'actions qui concrétiseront les idées avancées durant le processus de consultation. Enfin, de même que ces suggestions proviennent des paroissiennes et des paroissiens, ce plan stratégique ne pourra se concrétiser que si ces mêmes personnes participent activement à leur réalisation.

## Mission de l'Unité

La mission tente de décrire la raison d'être d'une organisation, ce qui la différencie des autres. Normalement, la mission provient des cadres supérieurs et sert ensuite de guide pour les unités/département de l'organisme. Voici ce que le comité *Vers 2015* propose comme mission de l'Unité, mission qui sera à faire valider par le diocèse :

*La mission de l'Église, du diocèse et de l'Unité est celle du Christ qui s'est présenté comme prophète, prêtre et pasteur. Elle consiste donc à :*

- *transmettre la foi (fonction prophétique)*
- *célébrer (fonction sacerdotale)*
- *l'entraide fraternelle (fonction pastorale).*

*Comme baptisés et appelés par Dieu, nous voulons donner le goût aux gens de vivre et d'agir comme ses enfants bien-aimés.*

## Vision / Un regard sur l'avenir

Dans un exercice de planification stratégique, la vision cherche à peindre un portrait de ce à quoi pourrait ressembler l'organisation dans quelques années. C'est créer un meilleur demain. Donc, que sera notre Unité en 2015? Ce portrait devra être stimulant, réaliste et engageant. Lors des consultations, les paroissiennes et paroissiens ont dépeint cette vision en détails et avec enthousiasme. Les fruits de cet exercice s'avèreront de toute première importance dès cette année.

## Buts / Priorités / Axes

Cinq axes ont été identifiés par le groupe de travail comme les priorités, les buts à fixer :

- 1. le manque de prêtres** (maintenir les services essentiels)
- 2. la contribution des laïcs dans les célébrations eucharistiques, l'administration et l'animation pastorale** (augmenter la participation des laïcs)
- 3. la situation financière de l'Unité, présentement et dans l'avenir** (assurer un budget équilibré)
- 4. le niveau de pratique religieuse chez les baptisés de notre Unité** (augmenter le nombre de pratiquants)
- 5. l'Église de demain dans un monde en changement** (construire l'avenir de notre Église).

## Objectifs et Actions

Les objectifs se veulent des énoncés spécifiques d'intention. Ils rendent les buts / priorités / axes encore plus vivants en précisant ce qui va se réaliser, comment cela se réalisera ainsi que les actions concrètes qui assureront les résultats escomptés. Habituellement, on retrouve plus d'un objectif pour chaque but. Et souvent, plusieurs actions s'avèrent nécessaires pour satisfaire à chaque objectif.

Les objectifs apparaissant dans cette section représentent ceux que les membres du comité *Vers 2015* ont jugés les plus pressants. Lors du forum, les participantes et participants ont pu en discuter et se prononcer sur ceux qu'ils jugeaient les plus importants. Ils doivent donc figurer parmi les premières actions à considérer par les conseils paroissiaux et l'Équipe d'animation pastorale (ÉAP) de l'Unité.

**But : le manque de prêtres** (maintenir les services essentiels) – Axe 1

**Objectif 1 :** que le nombre de messes dans l'Unité soit réduit en fonction du nombre de prêtres pouvant y assurer un service régulier, tout en maintenant une messe de fin de semaine par église.

**Actions à considérer :**

- le modérateur et son équipe liturgique détermineront le nombre de messes hebdomadaires en fonction des prêtres disponibles
- ils détermineront également les églises où ces messes seront offertes et à quels moments
- tout changement à l'horaire régulier des messes dans l'Unité sera communiqué rapidement aux paroissiens et paroissiennes.

**Objectif 2 :** que, lorsqu'à l'occasion, aucun prêtre n'est disponible pour présider une messe régulière, on présente une célébration de la Parole, donc présidée par un laïc.

**Actions à considérer :**

- s'assurer que l'ÉAP-liturgie assume cette responsabilité
- qu'elle forme une équipe de laïcs prêts à animer ces célébrations avec peu de préavis
- voir au bon déroulement de ce type de célébration.

**Objectif 3 :** que l'on sensibilise l'archevêché aux positions exprimées sur le recrutement de prêtres et/ou la nomination de diacres.

**Actions à considérer :**

- former une petite délégation pour rencontrer les responsables de l'archevêché
- s'entendre sur le résumé des arguments favorables et défavorables à ce propos relevés lors des consultations
- prendre rendez-vous à ce sujet à l'archevêché.

**Objectif 4 :** que l'on améliore l'accueil aux messes et aux autres célébrations.

**Actions à considérer :**

- créer un comité pour l'accueil dans chaque paroisse
- se concerter avec les autres paroisses
- s'assurer d'impliquer des personnes de tout âge et des deux sexes
- se rencontrer pour identifier les actions à prendre afin de rendre l'accueil plus efficace
- assigner des responsabilités et expérimenter.

**Objectif 5 :** que l'on développe des célébrations spécifiquement pour les adolescents.

**Actions à considérer :**

- recruter et former un comité sur cette question
- faire un remue-méninge des possibilités
- mettre en place une stratégie
- vivre l'expérience pour une période de temps
- adopter les modifications qui s'imposeront.

**Objectif 6 :** que l'on initie des projets liturgiques en lien avec les valeurs et les préoccupations de la communauté.

**Actions à considérer :**

- que l'on identifie des valeurs et des préoccupations chères à notre communauté (exemples : la famille, la réussite scolaire, l'écologie, la solidarité internationale, la paix, etc.)
- préparer des liturgies en lien avec ces thèmes
- inclure dans l'organisation et ces célébrations à thème des gens impliqués dans ces dossiers.

**But : la contribution des laïcs dans les célébrations eucharistiques, l'administration et l'animation pastorale** (améliorer la vie chrétienne dans notre Unité) – Axe 2

**Objectif 7 :** que l'on développe un programme de recrutement, de formation, d'encadrement et de coordination des bénévoles.

**Actions à considérer :**

- déterminer les besoins de contributions laïques dans nos secteurs pastoraux (catéchèse, pastorale jeunesse, éducation de la foi aux adultes, liturgie, justice et solidarité, vie communautaire)
- déterminer pour l'Unité les besoins de formation, d'encadrement et de coordination de laïcs
- proposer et appliquer des améliorations au recrutement, à la formation, à l'encadrement et à la coordination des laïcs sur une base continue.

**Objectif 8 :** que l'on élabore des programmes destinés à répondre plus efficacement aux besoins spirituels de nos jeunes.

**Actions à considérer :**

- s'entendre sur la définition de ces jeunes (adolescents, étudiants, jeunes adultes, etc.)
- faire une étude sur leurs besoins spirituels
- impliquer ces jeunes tout au long du processus
- s'informer de ce qui se fait ailleurs (histoires à succès)
- s'arrêter sur quelques programmes seulement pour commencer
- s'investir dans ces projets afin d'assurer leur réalisation et leur succès.

**Objectif 9 :** que l'on élabore un programme destiné à répondre plus efficacement aux besoins spirituels des jeunes parents de notre Unité.

**Actions à considérer :**

- mandater le secteur d'éducation de la foi aux adultes de se pencher sur les besoins des jeunes parents auxquels il pourrait répondre
- cibler les parents d'enfants de la catéchèse
- encourager certains parents ayant le potentiel et l'intérêt à faire du bénévolat pour la paroisse.

**Objectif 10 :** que l'on établisse un plan de communication pour mieux informer les fidèles de notre Unité de ce qui s'y passe.

**Actions à considérer :**

- approcher des laïcs s'y connaissant et former une équipe pour produire un plan de communication
- examiner les moyens actuels utilisés pour informer les paroissiennes et les paroissiens
- déterminer ce qui pourrait être amélioré en matière de communication au sein de notre Unité
- développer un plan de communication avec échéancier, puis passer à son application.

**Objectif 11 :** que notre Unité s'ouvre à plus de collaborations avec d'autres unités du diocèse.

**Actions à considérer :**

- encourager tous les comités de l'Unité à s'ouvrir à des échanges d'informations et avec leurs vis-à-vis des autres unités du diocèse
- encourager des approches conjointes avec d'autres unités du diocèse dans la réalisation de certains projets.

**But :** la situation financière de l'Unité, présentement et dans l'avenir (assurer un budget équilibré) – Axe 3

**Objectif 12 :** que l'Unité priorise la mission d'évangélisation, de célébration et de fraternité, plus que le maintien de ses structures matérielles.

**Action à considérer :**

- que notre Unité établisse clairement sa mission et qu'elle y ajoute cette priorisation de la mission aux dépens de la pierre.

**Objectif 13 :** que l'on rationalise les dépenses au sein de notre Unité.

**Actions à considérer :**

- que soient étudiés au niveau de l'Unité les avantages et les désavantages de conserver le principe de séparation des bâtiments et services entre les trois paroisses...
  - o secrétariats
  - o presbytères
  - o conseils paroissiaux
  - o églises
- que l'on planifie nos dépenses majeures, notamment de réparations, en fonction de la situation financière des prochaines années pour l'ensemble de l'Unité.

**Objectif 14 :** que l'on développe de nouvelles stratégies pour augmenter nos revenus.

**Actions à considérer :**

- considérer aux niveaux de chaque paroisse et de l'Unité de nouvelles façons d'accroître nos revenus
- s'assurer que les mesures ainsi envisagées seront jugées acceptables par nos paroissiens et paroissiennes.

**Objectif 15 :** que l'on aille chercher de l'expertise en matière de gestion budgétaire.

**Actions à considérer :**

- identifier des experts-conseil laïcs dans l'Unité
- les inviter à former un comité budgétaire consultatif pour l'Unité
- que l'on réactive le Comité régional des affaires économiques (CRAÉ).

## **Recommandations**

À la lumière des idées et suggestions recueillies lors des séances de consultations, ainsi que des priorités établies par les participants au forum, il est recommandé de passer immédiatement à l'action avec les 15 objectifs énumérés ci-haut. Ces objectifs pour 2010 sont repris dans un plan détaillé, plus opérationnel, en annexe **A**. Une liste d'objectifs et d'actions à considérer jusqu'en 2015 se trouve en annexe **B**. Un organigramme de l'Unité devra voir le jour afin de guider davantage les opérations.

# Annexe A

## Unité Paroissiale Marie Reine de l'Acadie



## PLAN OPÉRATIONNEL 2010-2011

## A) Les messes

Considérant qu'au cours des prochaines années les services de prêtres dans notre Unité et dans le diocèse iront en diminuant, indiquez les idées qui vous semblent appropriées :

- 1. que le nombre de messes dans l'Unité soit réduit en fonction du nombre de prêtres pouvant y assurer un service régulier, tout en maintenant une messe de fin de semaine par église**

<b>Actions</b>	<b>Responsables</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Indicateur</b>
Combien de messes ? Où ? Quand ? Annoncer	L'ÉAP-liturgie	Juin 2010	Horaire

- 2. que, lorsqu'à l'occasion aucun prêtre n'est disponible pour présider une messe régulière, on présente une célébration de la Parole**

<b>Action</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Indicateur</b>
Former une équipe de célébrants laïcs	L'ÉAP-liturgie	Décembre 2010	Existence de l'équipe

- 3. que l'on sensibilise l'archevêché aux positions exprimées sur le recrutement de prêtres et/ou la nomination de diacres**

<b>Action</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Indicateur</b>
Fixer une rencontre	Comité de suivi	Été 2010	Rencontre

- 4. que l'on améliore l'accueil aux messes et aux autres célébrations**

<b>Actions</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Indicateur</b>
Création de comités d'accueil ; identifier les besoins	L'ÉAP-liturgie I	Décembre 2010	Accueil en place aux 3 paroisses

- 5. que l'on développe des célébrations spécifiquement pour les adolescents**

<b>Action</b>	<b>Responsables</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Indicateurs</b>
Former une équipe jeunes pour organiser des célébrations	L'ÉAP-liturgie et pastorale jeunesse	Mai 2011	Existence de l'équipe et une célébration

- 6. que l'on initie des célébrations à thème en lien avec les valeurs et les préoccupations de la communauté**

<b>Action</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Indicateurs</b>
Développement de projets	L'ÉAP-liturgie et autres secteurs	Juin 2011	2 projets réalisés

## B) La vie chrétienne de notre Unité

Considérant que la pratique religieuse de nos paroissiens est le reflet direct du niveau de vie chrétienne de notre communauté (évangélisation continue des enfants et des adultes, activités et expériences spirituelles, actes de justice, de solidarité et de fraternité), indiquez les idées qui vous semblent appropriées :

### 7. que l'on développe un programme de recrutement, de formation, d'encadrement et de coordination des bénévoles

Action	Responsable	Échéancier	Indicateur
Identifier le nombre de bénévoles ; développer le programme ; fête de reconnaissance des bénévoles	L'ÉAP-vie communautaire	Février 2011	Augmentation du nombre de bénévoles

### 8. que l'on élabore des programmes destinés à répondre plus efficacement aux besoins spirituels de nos jeunes

Actions	Responsable	Échéancier	Indicateur
Définir l'âge des jeunes ; chercher histoires à succès ; développer un projet	L'ÉAP-pastorale jeunesse	Juin 2011	Activer un projet

### 9. que l'on élabore un programme destiné à répondre plus efficacement aux besoins spirituels des parents de notre Unité

Actions	Responsable	Échéancier	Indicateur
Cibler les parents d'enfants de la catéchèse ; développer un programme	L'ÉAP-éducation adultes	Juin 2011	Activer un projet

### 10. que l'on établisse un plan de communication pour mieux informer les fidèles de notre Unité de ce qui s'y passe

Actions	Responsable	Échéancier	Indicateur
Trouver l'expertise ; développer un plan	Le comité de suivi	Décembre 2010	Un plan

### 11. que notre Unité s'ouvre à plus de collaboration avec d'autres unités du diocèse

Action	Responsables	Échéancier	Indicateurs
Sensibiliser nos comités	ÉAP	Décembre 2010	Rapports annuels des ÉAP

### C) Les défis budgétaires de nos paroisses

Considérant que, de 2004 à 2009, les trois paroisses ensemble ont enregistré un déficit opérationnel cumulatif de ½ million \$, indiquez les idées qui vous semblent appropriées :

#### 12. que l'Unité priorise une mission d'évangélisation, de célébration et de fraternité, plus que le maintien de ses structures matérielles

Action	Responsables	Échéancier	Indicateur
Ajouter ce point à notre mission	Les 3 conseils paroissiaux	Novembre 2010	Inséré dans la mission

#### 13. que l'on aille chercher de l'expertise en matière de gestion budgétaire

Actions	Responsables	Échéancier	Indicateurs
Trouver de l'expertise bénévole en gestion budgétaire ; réactiver le CRAÉ*	Les 3 conseils paroissiaux	Novembre 2010	Conseils de gestionnaires ; CRAÉ actif

#### 14. que l'on rationalise les dépenses au sein de notre Unité

Actions	Responsables	Échéancier	Indicateur
Étudier la rationalisation au sein de l'Unité ; anticiper l'avenir	Conseils paroissiaux et le CRAÉ*	Juin 2011	Recommandations

#### 15. que l'on développe de nouvelles stratégies pour augmenter nos revenus

Actions	Responsables	Échéancier	Indicateur
Élaborer des stratégies pour augmenter les revenus	Conseils paroissiaux et le CRAÉ*	Juin 2011	Recommandations

\* Conseil régional des affaires économiques

# Annexe B

## Unité Paroissiale Marie Reine de l'Acadie



## PLAN STRATÉGIQUE 2011-2015

## 2011-2015

Liste d'objectifs retenus comme prioritaires pour 2011-2015. Il va sans dire que tous les objectifs identifiés pour 2010-2011 demeurent actifs car ils sont des préalables à ceux qui suivent.

### Les messes

1. **Réexaminer l'horaire des messes fonction du ou des prêtres disponibles**
2. **Réévaluer les célébrations de la Parole**
3. **Voir à la possibilité de d'augmenter les initiatives messe-catéchèse**  
(en impliquant les enfants et leurs parents)
4. **Si c'est possible, accroître le nombre de célébrations pour les adolescents**
5. **Si c'est possible, accroître le nombre de messes à thème**  
(réussite des études, famille, aide aux pauvres, paix mondiale, solidarité, etc.)
6. **Réévaluer les services d'accueil lors de nos célébrations**
7. **Étudier la possibilité d'offrir une garderie pendant les messes**
8. **Étudier la pertinence de réaménager l'intérieur de nos églises**  
(pour les rendre plus attirantes lors de nos célébrations et activités)
9. **Examiner la possibilité de messes retransmises par un média dans l'Unité**  
(de l'église aux foyers et/ ou d'une église à d'autres églises)

### La vie chrétienne dans notre Unité

10. **Réévaluer le programme pour les bénévoles**  
(recrutement, formation, encadrement, coordination)
11. **Étudier la pertinence d'embaucher un.e agent.e de pastorale**
12. **Appliquer et réévaluer régulièrement le plan de communication**  
(notamment la promotion de la mission ainsi que des formations et services)
13. **Si c'est possible, accroître le nombre de projets pour les jeunes**
14. **Si c'est possible, accroître le nombre de projets pour les parents**
15. **Développer une stratégie pour accueillir et fidéliser les nouveaux venus**
16. **Développer de nouvelles activités spirituelles communautaires**
17. **Poursuivre la promotion d'échanges et de collaborations avec les autres unités**

### Les défis budgétaires

18. **Poursuivre l'exercice de contrôle et/ ou de réduction des dépenses**
19. **Poursuivre la recherche de moyens pour augmenter les revenus**
20. **Sensibiliser tous les baptisés de l'Unité aux besoins financiers de leur paroisse**
21. **Étudier la création d'une fondation à partir de legs et dons à l'Unité**

# Annexe C

## Unité Paroissiale Marie Reine de l'Acadie



### Membres du comité ad hoc 'Vers 2015'

<b>Père Arthur Bourgeois</b>	<b>Modérateur</b>	
<b>Père Edmour Babineau</b>	<b>Assistant</b>	
<b>André Goguen</b>	<b>Paroisse Saint-Anselme</b>	<b>Président</b>
<b>Lionel Arsenault</b>	<b>Paroisse Ste. Thérèse</b>	
<b>Guy Léger</b>	<b>Paroisse Ste. Thérèse</b>	<b>Secrétaire</b>
<b>François Giroux</b>	<b>Paroisse Saint-Anselme</b>	
<b>Jean-Robert Bourgeois</b>	<b>Paroisse Notre Dame de Lorette</b>	
<b>Louis-Marcel Daigle</b>	<b>Paroisse Notre Dame de Lorette</b>	
<b>Jeannita Gaudet</b>	<b>ÉAP</b>	
<b>Donald Arsenault</b>	<b>Expert-conseil Consultation JARDA</b>	

# Annexe D

## Unité Paroissiale Marie Reine de l'Acadie



## SUGGESTION DE PLAN D'ACTION POUR LA RELÈVE

## Suggestion de plan de travail pour la relève Comité 'Vers 2015' de mise en œuvre du plan

### Conseils paroissiaux

1. Adopter le plan stratégique 'Vers 2015'
2. Se concerter à nouveau en conseil inter-paroissial pour former un comité inter-paroissial de mise en œuvre
3. **Mandat** de ce comité :
  - a. Voir à la mise en œuvre du plan opérationnel 2010-2011 ainsi que du plan stratégique 2010-2015;
  - b. Créer un plan d'action pour activer les objectifs avancés dans le plan opérationnel;
  - c. Travailler en étroite collaboration avec les divers comités du ÉAP et autres comités selon le besoin;
  - d. Répondre aux trois comités paroissiaux ainsi que l'ÉAP;
  - e. Évaluer les résultats et faire des recommandations aux trois comités et le ÉAP;
  - f. Rencontrer les responsables aux trois mois pour des rapports de progrès;
  - g. La durée du mandat serait de deux ans, renouvelable une fois.
4. **Constitution du comité** :
  - a. Deux représentants par paroisse, dont au moins une personne qui siège sur son comité paroissial;
  - b. Dans la mesure du possible, au moins trois personnes qui ont participé au premier comité 'Vers 2015';
  - c. Un représentant de l'ÉAP
  - d. Le prêtre modérateur en tant que membre ex-officio